

Réf: Dossier N° 405640

Avis de constitution

« ZENITH BANK COTE D'IVOIRE »

ABIDJAN-COCODY, 7 BOULEVARD LATRILLE, PRES DE L'HOTEL COMMUNAL DE COCODY, 25 BP 945 ABIDJAN 25, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 21/03/2025 reçus par Me Christine E. NANOU-ADOU,, enregistrés au CEPICI, le 11/04/2025, il a été constitué une SA aux caractéristiques SOCIETE « ZENITH BANK COTE D'IVOIRE »

- Créer, exercer, poursuivre, étendre et développer en Côte d'Ivoire et ailleurs ses activités bancaires sous tous ses aspects ainsi qu'effectuer des transactions et accomplir toute chose liée aux activités bancaires ;

- Réaliser des activités liées à la réception de fonds via des comptes courants, des dépôts à terme, des épargnes, des certificats de dépôt, etc., au paiement ou encaissement de chèques tirés ou payés par des clients, à l'octroi d'avances aux clients ainsi que des escomptes et des crédits

;

- Réaliser des activités liées à l'octroi de crédits, de prêts à court et à moyen terme, à l'ouverture ou à la négociation de lettres de crédit, à l'émission de garanties, au traitement des virements, des crédits documentaires et des encaissements documentaires, à la participation au marché monétaire, aux transactions de fonds ou de titres contre des espèces

;

Recevoir des fonds, des titres et des biens de toute nature, réels personnels, en dépôt, en garde ou en gestion, et les gérer, dans les limites autorisées par les lois en vigueur en Côte d'Ivoire

;

Consentir des avances et des prêts sur la base de garanties liées à des sûretés réelles, personnelles et mixtes, à des comptes de trésorerie, de crédit ou autres, à des polices, des obligations, des débentures, des lettres de change, des billets à ordre, des lettres de crédit ou autres obligations, ou à des taux dont l'établissement ou la perception est dûment autorisé(e) par une loi du Parlement un décret, ou au dépôt de titres fonciers, de marchandises, d'actes de vente et de connaissements, de bons de livraison, de certificats d'entreposage et d'autorisations d'appontement, de récépissés de quai ou autres indices ou jetons, des agots ou d'actions et de parts sociales

;

Octroyer des prêts ou fournir des garanties (que ce soit par voie d'

engagement personnel, d'hypothèque, de mise en nantissement ou de mise en gage) aux fins d'exécution des contrats ou des obligations de toute entreprise ou personne, et accorder tout type d'indemnités et de garanties ;

Mener des activités liées aux escomptes, aux opérations de change, en espèces et en titres

;

Souscrire, acheter ou acquérir de toute autre manière, détenir, céder, gérer et négocier des actions, des parts sociales, des titres obligataires, des obligations (obligés ou non) et tous autres types de titres, et participer aux bénéfices, actifs, aux obligations ou aux options d'achat ou de vente de tout élément susmentionné, émis par tout(e) gouvernement, autorité, société ou organisme, par toute société ou tout groupe de personnes, pour le compte de la Banque ou pour le compte de tierces personnes

;

Recevoir des dépôts de fonds à investir par la Banque en sa qualité de fiduciaire ou de mandataire, séparément ou conjointement avec d'autres fonds, qui sont remboursables à une date fixe, sur demande ou après préavis, et portant intérêt au(x) taux convenu(s) de temps à autre entre la Banque et le déposant, et émettre des certificats ou des récépissés selon la forme, les conditions et les dispositions convenues entre la Banque et le déposant

;

Acheter, prendre en location ou en échange ou acquérir de toute manière, tout bien mobilier ou immobilier que la Banque pourrait juger nécessaire ou utile à l'exercice de ses activités, et construire, entretenir et modifier tout bâtiment ou ouvrage nécessaire ou utile à la conduite de ses activités

;

Vendre, échanger, donner à bail, hypothéquer, céder la totalité ou une partie des biens de la Banque, qu'ils soient meubles ou immeubles, ainsi que les droits de la Banque ou en disposer autrement

;

Souscrire ou garantir des fonds à des fins nationales, bienveillantes, publiques, générales ou utiles, ou pour toute exposition, ou à toute fin qui pourrait être susceptible de promouvoir directement ou indirectement les objectifs de la Banque ou de servir les intérêts de ses membres

;

Emprunter ou mobiliser des fonds d'une manière jugée appropriée par la Banque, et en particulier par l'émission d'obligations ou de titres obligataires (perpétuel(le)s ou non) et garantir le remboursement de toute somme empruntée ou mobilisée ou due, par une hypothèque, une mise en gage ou un privilège sur l'intégralité ou une partie des biens ou des actifs de la Banque (actuels ou futurs), compris son capital non appelé, ainsi que par une hypothèque, une mise en gage ou un privilège similaire afin d'assurer et de garantir l'exécution par la Banque de toute obligation qu'elle pourrait contracter ;

Négocier ou payer à l'avance des coupons ou des intérêts sur des prêts publics et titres

;

Promouvoir, effectuer, assurer, garantir, souscrire, gérer et réaliser toute

émission publique ou privée d'emprunts d'État, municipaux ou autres, ou d'actions de titres, d'obligations ou de titres obligataires de toute société, entreprise ou association, et prêter de l'argent dans le but de cette émission ;

Apporter une aide à tout(e) gouvernement, État, municipalité ou autre personne morale, société, association ou individu, en lui fournissant des capitaux, facilités de crédit ou des ressources pour la réalisation de travaux, d'entreprises, de projets ou d'ouvrages

;

Exercer l'activité de conseiller financier et commercial ainsi que de consultant, gérer les investissements et fournir des services de gestion, de représentation ou de conseil qui peuvent être consécutifs ou accessoires aux activités bancaires et constituer ou aider à constituer toute société dans le but d'agir en tant que dépositaire de fonds de pension et de fournir d'autres services qui peuvent être consécutifs ou accessoires à ladite activité de dépositaire de fonds de pension

;

Rechercher et obtenir des opportunités commerciales en vue de l'utilisation du capital par le biais de prêts, d'investissements ou autres dans toute partie du monde et employer et rémunérer des personnes en lien avec ces activités

;

Former ou aider à former toute société dans le but d'exercer toute activité que la Banque est autorisée à exercer, ou toute autre activité qui pourrait servir les intérêts de la Banque, ou acquérir par achat ou autrement l'activité de cette société ou la totalité ou une partie des actions ou des parts sociales de cette société, et détenir des actions, des parts sociales, des obligations, des titres obligataires ou tout intérêt dans une telle société et céder ces actions, ces parts sociales, ces obligations, ces titres obligataires ou ces intérêts, et conclure ou mettre en œuvre des accords visant à donner à la Banque la gestion ou le bénéfice total(e) ou partiel(le) des activités de cette société et de garantir les dividendes et les intérêts sur actions, parts sociales, obligations, titres obligataires, hypothèques ou titres de toute société

;

Payer la totalité ou une partie des dépenses encourues dans le cadre de la promotion, de la formation et de la constitution de la Banque, ou conclure un contrat avec toute personne, firme ou société dans le but de payer ces dépenses et de verser des commissions aux courtiers et autres en vue de la souscription, placement, de la vente ou de la garantie d'une souscription d'actions, d'obligations de titres obligataires ou de titres de la Banque ;

Prendre en charge l'intégralité ou une partie de l'actif et du passif d'une personne ou de personnes dont la Banque pourrait reprendre l'activité, le fonds de commerce, l'entreprise ou la société, et acquérir une participation dans les activités de ces personnes, de ces entreprises ou ces sociétés, fusionner avec elles, conclure avec elles un partenariat ou tout autre accord de partage des bénéfices, de coopération, de restriction de la concurrence ou d'assistance mutuelle avec de telles personnes, entreprises ou sociétés, et donner ou accepter

en contrepartie des actions ou choses susmentionnées ou des biens acquis, ~~actions~~, obligations, titres obligataires ou titres qui peuvent être convenu(e)s, et détenir, conserver, hypothéquer et disposer des actions, obligations, ~~titres~~ obligataires ou titres ainsi reçus ;

Accorder des pensions, des allocations, des gratifications, des primes, ~~des~~ et d'autres facilités aux employés de la Banque ou de ses prédécesseurs (qu'ils soient ou non administrateurs a sein de la Banque) ou aux personnes à la charge de ces derniers, et adhérer ou apporter une contribution à tout(e) institut caritative ou autre, club, société ou fonds ;

Effectuer des dépôts, établir des reconnaissances et des obligations ~~garantir~~ de toute autre manière l'exécution en bonne et due forme, par la Banque ou par toute autre personne, des fonctions d'exécuteur testamentaire, d'administrateur, de fiduciaire, de séquestre, de gérant, de comité ou de liquidateur et, d'une manière générale, exercer par voie de garantie toute activité d'indemnisation d'une quelconque nature et accorder des contre-garanties ;

Rémunérer toute personne, firme ou société qui rend des services à Banque, soit par un paiement en espèces, soit par l'attribution d'actions ou de titres de la Banque considéré(e)s comme libéré(e)s en intégralité ou en partie, ou toute autre manière, selon le cas ;

Fusionner les activités de la Banque avec celles de toute autre société dont l'objet social est totalement ou partiellement similaire à celui de la Banque ;

Veiller à ce que la Banque soit enregistrée ou reconnue dans tout pays, ou lieu ~~État~~ étranger, effectuer des investissements ou des dépôts au nom de la Banque et de la manière qui pourrait être exigée, et se conformer à toutes les conditions nécessaires ou applicables afin de lui permettre d'exercer ses activités dans tout pays, État ou lieu à l'étranger, et établir ou maintenir des sociétés locales ou des succursales constituées ou régies par les lois locales pour la conduite de toute activité que la Banque est autorisée à exercer, sous réserve de l'approbation de ZENITH BANQUE, la société mère de la Banque ;

Distribuer entre les membres de la Banque, tous les biens de celle-ci en nature, et notamment les actions, les obligations ou les titres d'autres sociétés appartenant à la Banque ou dont la Banque a le pouvoir de disposer ;

Tenir pour le compte de tout(e) société, autorité gouvernementale ~~ou~~ organisme un registre relatif aux parts sociales, fonds, actions ou titres et assumer toute fonction relative à la tenue d'un registre de transferts, à l'émission de certificats ou autre ;

Demander, promouvoir et obtenir tout(e) loi, loi du Parlement, décret, décision du conseil, ordonnance provisoire ou permis pour permettre à la Banque d'accomplir l'un de ses objectifs, ou pour effectuer toute modification de l'acte

constitutif de la Banque, ou pour tout but qui pourrait sembler opportun et opposer à toute procédure ou demande dont le but direct ou indirect serait de porter atteinte aux intérêts de la Banque ;

Conclure des accords avec des gouvernements ou des autorités régionales, nationales, municipales, locales ou autres), ou des sociétés, des entreprises ou des personnes, qui pourraient sembler propices à la réalisation des objets de la Banque de l'un de ceux-ci, et exécuter, exercer et respecter ces chartes, ces contrats, ces décrets, ces droits, ces privilèges et ces concessions ;

Accomplir la totalité ou une partie de ces choses dans toute partie du monde, que ce soit en tant que mandant, mandataire, fiduciaire ou autre, seule ou en collaboration avec d'autres, par l'intermédiaire de mandataires, de sous-traitants, de fiduciaires ou autres ;

Faire toutes les choses jugées accessoires ou propices à la réalisation des objets mentionnés ou de l'un d'entre eux ;

30,067,000,000 F CFA divisé en (150335.0) Parts Sociales de (200,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150335 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

ABIDJAN-COCODY, 7 BOULEVARD LATRILLE, PRES DE L'HOTEL COMMUNAL DE COCODY, 25 BP 945 ABIDJAN 25, Lot 0, Ilot 0

M OVIA JAMES JIM (PCA)

M DIEZON IBAMON JOACHIM (DG)

n°CI-ABJ-03-2025-B14-00041 du 23/04/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°25421/GTCA/RC/2025 du 23/04/2025

